



## 17ème législature

<b>Question N° : 546</b>	<b>De M. Fabrice Brun ( Droite Républicaine - Ardèche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et accès aux soins</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et accès aux soins</b>
<b>Rubrique &gt; pharmacie et médicaments</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Soutien aux officines de pharmacie</b>	<b>Analyse &gt; Soutien aux officines de pharmacie.</b>
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>24/12/2024</b>		

### Texte de la question

M. Fabrice Brun alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les difficultés rencontrées par les pharmacies d'officine. En effet, la situation financière pour les pharmacies d'officine semble se dégrader fortement, notamment dans les territoires ruraux. À ce titre, depuis une dizaine d'années, il y aurait eu plus de 4 000 fermetures d'officines, réduisant le nombre d'établissements ouverts à moins de 20 000 en métropole. Cette déstabilisation du réseau de distribution du médicament soulève des questions sérieuses quant à l'accessibilité et à la sécurité des soins sur l'ensemble du territoire. Entre autres, cette dégradation ne serait pas sans lien avec le manque de médecins dans les territoires. Ces derniers pouvant prescrire des médicaments, leur nombre se réduisant, mécaniquement, le chiffre d'affaires des établissements de pharmacies ne cesse de se réduire. En parallèle, les pharmacies d'officine traverseraient une période économiquement difficile avec des négociations conventionnelles avec l'assurance maladie au point mort, des charges en hausse et des prix de médicaments en baisse, ce qui met en péril la viabilité même de ces établissements. La profession subirait également une perte d'attractivité et rencontre des difficultés à recruter du personnel qualifié, exacerbant les difficultés que traverse ce secteur essentiel au système de santé français. Seule profession de santé à avoir une obligation de permanence des soins en continu sur l'ensemble du territoire, les pharmacies seraient sollicitées de plus en plus fréquemment, notamment pour des recours non urgents et souvent en nuit profonde, contribuant à renforcer la fatigue des professionnels déjà éprouvés. Enfin, les pharmaciens continueraient d'alerter les pouvoirs publics sur la pénurie de médicaments qui exacerbe les risques de mise en danger des patients. Il semble ainsi essentiel d'explorer toutes les solutions possibles pour remédier à ces difficultés. Pour ces raisons, il lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en place pour soutenir les officines de pharmacie et lutter durablement contre la pénurie de médicaments.